



---

Rapport de la commission technique chargée d'examiner le préavis N°71  
relatif à l'octroi d'un crédit d'étude pour le réaménagement du Vieux-Bourg.

---

Par ailleurs, les revêtements de ces différentes rues sont eux aussi dépassés. Il est nécessaire de réhabiliter ces routes tant pour le confort que la sécurité.

Les éclairages sont aussi sujets au vieillissement et au dépassement évolutif. Les éclairages présents dans ces différentes rues ont une forte consommation en électricité.

Objectifs :

Il y a les premiers objectifs souterrains, soit la mise en conformité de nos installations d'évacuation des eaux en système séparatif.

La mise en conformité des installations d'alimentation en eau de la zone du Vieux-Bourg. Les techniques tels que le chauffage, l'électricité ainsi que la fibre optique.

Les seconds objectifs traitent de la surface de cette zone qui représente 98'000 m<sup>2</sup> et un total de 1936 habitants.

Le but principal est de réapproprier le centre ville "nord" de Gland avec une vision globale et à long terme de la croissance de la ville de Gland.

Pour ce faire, ce crédit permettra un avant-projet afin de proposer des solutions concrètes pour favoriser la mobilité douce, le commerce de proximité, la modération du trafic avec des aménagements urbanistiques ainsi que bien évidemment, des solutions pour le stationnement.

En outre, cela permettra de se pencher sur les revêtements, les éclairages publics, les bancs, la végétation et tous les éléments nécessaires au bon réaménagement de ce Vieux-Bourg afin d'offrir à la population glandoise un lieux agréable pour venir s'y promener, faire ses achats et tout simplement profiter de ce centre historique de notre chère ville.

Conclusions :

L'unanimité de la commission technique est convaincue de la nécessité du réaménagement du Vieux-Bourg.

Etant donné l'obligation de la mise en conformité du réseau d'eau, il est judicieux de profiter de ces gros travaux souterrains en faisant "d'une pierre deux coups" et d'octroyer ce crédit d'étude afin de développer un projet pour redonner l'importance et le dynamisme mérité au centre historique de la ville de Gland.

---

Rapport de la commission technique chargée d'examiner le préavis N°71  
relatif à l'octroi d'un crédit d'étude pour le réaménagement du Vieux-Bourg.

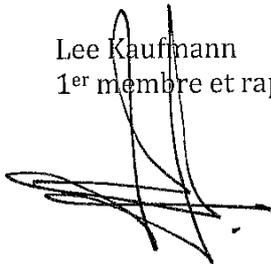
---

En conséquence et au vu de ce qui précède, la commission vous recommande d':

- accorder le crédit de CHF 513'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre  
cette étude;

- autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 513'000.-.

Lee Kauffmann  
1<sup>er</sup> membre et rapporteur



Olivier Moulin



Jean-Luc Nicolet



Jean-Marc Jaquier

Jacques Tacheron



Stella Motta Larrivé



Marc-Antoine Senn



David Marandola



Pascal Regazzoni



